

2024/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2024/061 Objet : Imputation en investissement de biens meubles inférieurs à 500 € TTC

Séance du mercredi 13 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mars, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 29 février 2024, se sont réunis au nombre de 27, à la salle polyvalente de l'école Jacques Derrida, 60 rue de Seine, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

**Nombre de
membres**

En exercice : 35
Présents à la
séance : 27
Excusés
représentés : 7
Absent : 1

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Souad Medani⁶, Sofiane Seridji⁴, Véronique Gauthier², Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Nicolas Fené, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Sylvie Deforges, Omar Abbazi⁵, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Fabrice Deraedt, Nejla Toptas⁷, Pierrick Brousseau, Yvrose Jameau, Christian Amar Henni¹, José Peres³, Sandanakichenin Djanarthany, Erick Couturier, Christine Tisserand

Excusés représentés :

Claudine Cordes à Gilles Melin, Valérie Marion à Annabelle Mallet, Nouredine Siana à Aurélie Monfils, Séverin Yapo à Marcus M'Boudou, Dounia Lebig à Souad Medani jusqu'au départ de S. Medani puis à S. Mierceca pour le reste de la séance, Jérémy Kawouk à Kykie Basseg, Laurent Stillen à Christine Tisserand

Absent :

Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

¹ Arrivé à 18 h 39 au cours de la présentation du point n°4 et a quitté la séance à 20 h 33 avant le vote du point n°7 en confiant son pouvoir à S. Djanarthany

² Représentée par J. Berrebi jusqu'à son arrivée à 18 h 52 au cours de la présentation du point n°6

³ A quitté la séance à 20 h 33 avant le vote du point n°7 en confiant son pouvoir à E. Couturier

⁴ A quitté la séance à 21 h 31 avant le vote du point n°7 en confiant son pouvoir à V. Gauthier

⁵ A quitté la séance à 21 h 35 avant le vote du point n°7 en confiant son pouvoir à S. Raffalli

⁶ A quitté la séance à 22 h 05 avant le vote du point n°7 en confiant son pouvoir à N. Fené

⁷ A quitté la séance à 22 h 40 avant le vote du point n°7 en confiant son pouvoir à S. Van Waerbeke

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

2024/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
13 mars 2024
DÉLIBÉRATION
N°2024/061

Objet : Imputation en investissement de biens meubles inférieurs à 500 € TTC

Finances

LE CONSEIL,

SUR proposition de Monsieur Marcus M'BOUDOU, Adjoint au Maire chargé des Associations, des Finances, du Contrôle de gestion, du devoir de mémoire et des Relations extérieures,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du 26 octobre 2001 relatif à l'imputation des dépenses du secteur public local

VU l'avis favorable du Bureau municipal,

VU l'avis de la commission des Finances en date du 27 février 2024,

CONSIDERANT la circulaire interministérielle n°NOR/INT/B/02/00059/C du 26 février 2002 qui, d'une part, décrit les règles d'imputations des dépenses du secteur public local et détermine l'imputation comptable et budgétaire des dépenses, et d'autre part, présente la nouvelle nomenclature des biens pouvant être inscrits en section d'investissement quel que soit leur valeur unitaire,

CONSIDERANT la possibilité d'inscrire un bien meuble d'une valeur inférieure à 500 euros toutes taxes comprises en section d'investissement sur la base d'une délibération annuelle à la condition que le bien revête un caractère de durabilité,

CONSIDERANT que le choix appartient à l'ordonnateur selon son caractère de durabilité, de premier achat, d'amélioration du patrimoine et selon les inscriptions budgétaires de l'exercice, d'inscrire ces dépenses en section d'investissement,

APRES DELIBERATION

2024/

DECIDE d'adopter la liste figurant en annexe correspondant aux biens meubles ayant vocation à compléter le contenu des rubriques de la liste réglementaire permettant à l'ordonnateur d'inscrire, s'il le souhaite, en section d'investissement les biens meubles référencés.

ADOpte PAR 33 VOIX POUR
ET 1 VOIX CONTRE
(L. Stillen)

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 18 MARS 2024

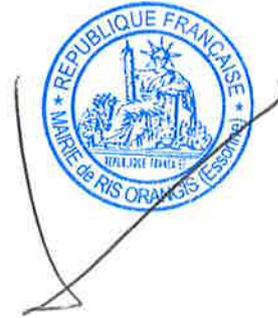
Publié le : 18 MARS 2024

Notifié le :

La présente décision peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois
à compter de sa
publication et de sa
notification.



2024/



Faint handwritten or stamped text on the right side of the page.

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2024/061 DU 13 MARS 2024

**LISTE DES BIENS MEUBLES AYANT POUR VOCATION A COMPLETER LE CONTENU DES RUBRIQUES DE
LA LISTE REGLEMENTAIRE**

Les biens meubles listés ci-dessous, pourront, sur décision de l'ordonnateur, être payés en section d'investissement.

I/ Administration et services généraux

1) Mobilier

Armoire (basse ou haute)

Bac à livres

Bancs

Banque d'accueil

Banquette

Bibliothèque

Boite à clefs

Borne d'accueil

Broyeuse

Buffet

Bureau

Caisson

Chaise (pliant ou non), fauteuil

Chauffeuse d'angle

Coffre mural

Coffret caisse

Console

Coussins pour chaises

Etagères

Espaliers en bois

Estrades

Fauteuil ergonomique

Horloge bureau

Isoloir

Jeux d'accoudoirs

Kit de rayonnage

Luminaires

Meuble à roulettes

Meuble boîte à lettres

Meuble casiers

Meuble de rangement

Meuble pour studio

Miroir

Panneau miroir

Paravent, paravent avec panneaux

Penderie murale

Plan de travail

Poignées de portes

Portant

Porte manteau

Poteau à cordes

Poufs

Présentoir

Pupitre de conférencier

Range déguisements mobiles

Rayonnage

Réhausseur de table

Repose pieds

Sacoche de transport

Sèche dessin mural

Siège de bureau
Siège jumelé
Socle en bois
Stand abri
Table (pliant ou non)
Tableau blanc
Tabouret
Tour à livres
Urne
Vestiaire
Vitrine en verre

2) Ameublement

Coton à grattés
Décorations
Housses pour tables
Moquette
Stores

3) Bureautique informatique monétique :

- Matériel de bureau

Agrafeuse gros travaux
Calculatrice à rouleaux
Cisaille
Dossier record
Fax
Lampe de bureau
Lampe élections
Ouvre lettre électrique
Perforelieuse
Photocopieur de bureau
Plastifieuse
Répondeur
Imprimante dynamo

- Matériel informatique

Barette mémoire
Carte mère

CD rom
Clés USB
Disque dur externe
Ecran de protection
Graveur DVD
Imprimante
Ordinateur de poche
Ordinateur Portable
Scanner
Switch

- Matériel de monétique

Détecteur de faux billets
Tube néon ultra violet

4) Reprographie imprimerie

5) Communication

- Matériel audiovisuel

Ampli guitare
Appareil photographique numérique
Appareil photographique vidéo
Boîte à lumière
Caméra thermique
Caméscope numérique

Casque de studio
Chaîne HI-FI
Clavier Maître
Coffre mobile
Console de jeux + jeux
Dictaphones
Enceintes audio commandées autonome
Enceintes portables
Ecran de projection
Flash appareil photo
Lecteur de CD, de cassettes
Lecteur DVD
Lecteur musique avec clef USB
Magnétoscope
Matériel Vidéo
Micro caméra
Mini-chaîne HI-FI
Micro champ à lampe
Micro cravate
Micro pour conférence
Micro scène
Micro oreillettes
Pied de micro
Pied d'enceinte
Platine CD/DJ
Pré ampli micro
Projecteur de diapositives
Répartiteur audio
Rétroprojecteur
Sonorisation
Support de vidéo projecteur
Table de mixage
Téléviseur
Vidéo projecteur

- Matériel d'exposition, d'affichage et de signalétique

Balises lumineuses
Bâches
Estampille
Grilles caddies, grilles d'affichage
Kit loi Peillon et Blanquer
Présentoirs, présentoir mural
Stands Prog
Tableau aimanté, tableau pivotant, tableau triptyque
Tableau avec frise historique
Toit de barnum

- Matériel de téléphonie, télésurveillance et téléalarme

Téléphone fixe ou portable
Talkie-walkie
Bornes wifi

6) Chauffage, sanitaire
Sèche mains électriques

Radiateurs d'appoint

7) Entretien, nettoyage
Aspirateur à eau
Humidificateur
Microfibres

Rouleaux gratte-pieds Tapis

III/ Enseignement et formation

- 1) Infirmierie se reporter à la rubrique social et médico-social (V-1)
- 2) Internat se reporter à la rubrique hébergement-hôtellerie-restauration (VI-1)
- 3) Matériel audiovisuel se reporter à la rubrique administration/services généraux (I-5)
- 4) Matériel informatique se reporter à la rubrique administration/services généraux (I-3)
- 5) Matériel d'enseignement scientifique :
 - Sciences naturelles
 - Physique-optique-électrotechnique
 - Chimie

Armoire de sécurité pour produits dangereux

- 6) Matériel d'enseignement technique :
Se reporter pour tout matériel à caractère d'atelier, de garage, culinaire ou médical aux rubriques correspondantes
- 7) Maternelle se reporter à la rubrique social et médico-social (V-2)

III/ Culture

- 1) Musique, peinture
- 2) Musée
- 3) Spectacle se reporter à la rubrique administration/services généraux (I-1, I-5)
- 4) Bibliothèques-médiathèques-archives

Coin bibliothèque

IV/ Secours, incendie et police

- 1) Matériel d'intervention
 - Transport
 - Radio
 - Matériel médical mobile
 - Gyrophare

Electrodes

Bombes lacrymogènes

- 2) Matériel technique
 - Plongée, spéléologie, montagne
 - Formation
 - Incendie, secours,

Boucliers

Casques de protection

Gilets pare balles

Gilets sécurité

Harnais de sécurité

Cagoule coupe-feu

- Police

Flash ball

Laisse cuir

Phare sans fil

Perche lasso (chiens)

Cage Canine et féline

Menottes

Pistolets Glock

VI/ Social et médico-social

1) Matériel médical des établissements sociaux et médico-sociaux

Loupe binoculaire
Masque respiratoire
Bouchons d'oreilles
Microscope

Test de lang II
Test d'Ishihara
Testo 440 kit CO2

2) Equipement de puériculture

Bac à eau
Barre de maintien
Barrière de sécurité
Bornes d'accueil
Cale bébé
Canapés pour enfants
Chaise haute
Chauffeuse
Chevalet
Coin jeux
Couchette empilable
Couchette en mousse
Draisienne
Haies sur chariots
Igloo
Jeux à bascule
Lit en bois
Panneaux muraux
Porteur pousseur
Poubelle à couches
Réducteur de toilette
Rehausseur
Roues Poussettes
Stérilisateur
Tandem plateforme
Toboggan fixe
Toise
Transat
Trotteur
Trottinette
Tunnel
Vélos enfants

3) Equipement des autres activités sociales :

- Hébergement se reporter à la rubrique hébergement, hôtellerie, restauration (VI-1)
- Atelier se reporter à la rubrique services techniques-atelier-garage (VIII-1)

VII/ Hébergement, hôtellerie et restauration

1) Hébergement, hôtellerie

2) Restauration :

- Equipement de la cuisine

Bouilloire
Cuviers de préparation
Eléments cuisine
Fontaine à eau
Marmite bain-marie
Percolateurs
Ustensiles de cuisine

- Mobilier de restauration

Chariots de service
Lave-mains
Meuble de cuisine

Plaques vitrocéramiques
Pupitre de travail
Support four
Plateau

3) Entretien ménager

VII/ Voirie et réseaux divers

1) Installations de voirie

Bancs métalliques

2) Matériel de voirie

Bétonnière

Easy bag

Foreuse

Lame de déneigement

Perforateur

Transpalette haute levée

3) Eclairage public, électricité

4) Stationnement

VIII/ Services techniques, atelier et garage

1) Atelier

Agrafeuse a accu

Agrafeuse manuelle

Agrafeuse thermique

Accu pour visseuses

Caisse à outils

Canon à chaleur chaud

Cintreuse arbalète

Clés mixtes et à pipes

Cloueur de finition

Coffret à mèches

Compresseur cuve

Compresseur silencieux

Déboucheur électroportatif

Echelle

Escabeau

Fer à souder électrique

Groupe électrogène

Grue d'atelier

Localisateur de câble

Marche pied

Marteau brise béton

Marteau perforateur

Mélangeur

Malaxeur

Meuble pour perceuse

Meuleuse

Mini ponceuse orbitale

Nettoyeur HP

Patères

Perceuse-Visseuse

Perforateur sans fil

Perforateur burineur

Pince à riveter

Plaqueuse

Plateforme (repliable, télescopique)

Ponceuse

Ponceuse à bandes

Pompe vide cave

Poste à souder

Projecteur d'enduit et de mortier
Rampe de chargement alu
Rampe de transport
Servante d'atelier
Scie à carreleur
Scie sabre
Scie oscillante
Touret à meule
Unité de lavage haute pression
Visseuse perceuse
Visseuse sans fils

2) Garage
Aspirateur
Baladeuse
Booster 12v
Chargeur 12v/24v
Clé choc
Clé dynamométrique
Lampe à led
Vérin de fosse

IX/ Agriculture et environnement

Abri de jardin, cabane de jardin
Arbres, arbustes
Bacs non operculés
Cisaille thermique
Chalet en bois
Chariot de cantonnier
Corbeille métallique
Débrousailluse
Motobineuse
Pelle à neige
Pince à déchets
Plaques plexiglass
Poulailler
Poussoir à neige
Souffleur à feuilles
Taille-bordures, Taille-haies
Tronçonneuse

Créations d'espaces verts, de ronds-points : premier établissement (terreau, fleurs, main d'œuvre...)
L'entretien des espaces verts et ronds-points (renouvellement des plantations...) pourra être passé en investissement selon le montant unitaire (arbres, arbustes etc...) d'un montant supérieur à 15 euros. Ils s'intégreront au patrimoine de la commune eu égard à leur caractère de durabilité.

XI/ Sport, loisirs et tourisme

1) Sport nautique
2) Gymnastique
Mini socle de gymnastique
Mini tremplin
Tatamis
Tissus entourage boxe
Sac de frappe

3) Matériel de plein air ou de gymnase
Dalles amortissantes
Bac à sable
Parking à trottinettes
Réchaud
Traceuse plâtre

- 4) Sport de glace
- 5) Sport de neige
- 0) Matériel aérien

Drone

- 7) Autres

Hélices

Batterie drone

Batterie stabilisateur drone

Aquarium

Billards

Casques de vélos

Déguisements

Grand bac à eau

Vélos

XI/ Matériel de transport

XII/ Analyses et mesures

Appareil de mesure de CO2

Détecteur qualité d'air LHI

Détecteur thermique

Détecteur d'humidité

Hygromètre

Luxmètre

Niveau laser 2 lignes avec support

Odomètres

Pied à coulisse électronique

Sonomètre

Télémètre laser

Testeur électrique